

# Appel pour un plan d'action en faveur des organisations à but non lucratif

mercredi 9 mai 2012

## **Appel pour soutenir les organisations œuvrant en faveur de la cohésion sociale et territoriale**

**Les structures à but non lucratif qui agissent pour la cohésion sociale et territoriale sont en danger**

### **Appel pour la mise en place d'un plan d'action rapide**

Les organisations à but non lucratif (OBNL : associations, coopératives, ...) qui interviennent pour le bien et le mieux être des populations dans les secteurs de la vie sociale (santé, logement, éducation, formation, environnement, culture, développement local, ...) sont actuellement fragilisées et menacées du fait de la baisse importante des moyens qui leurs sont alloués. Leurs trésoreries sont souvent très tendues parce qu'elles manquent structurellement de fonds propres et parce qu'elles continuent à assumer des missions pour lesquelles elles sont de moins en moins bien financées. Cette crise sans précédent risque d'entraîner une déstructuration d'organisations apportant des réponses originales, adaptées et solidaires, au profit de la mise en place d'une vision conduisant à l'exacerbation des concurrences et au cloisonnement.

**Acteurs et solidaires de ces organisations, nous ne pouvons pas accepter la dégradation actuelle et nous pensons qu'elle n'est pas inéluctable.**

- Nous souhaitons tout d'abord informer largement et alerter sur l'aggravation de la situation de ces structures qui risque d'entraîner une aggravation plus générale des inégalités.

- Nous souhaitons favoriser la mobilisation de tous les acteurs concernés, afin que soient proposés rapidement des outils pour secourir et maintenir ce tissu de l'économie sociale et solidaire.

### **Dans l'immédiat, nous proposons :**

- La création très rapide d'un dispositif de soutien financier permettant d'assurer la survie des petites organisations à but non lucratif. Ce dispositif pourrait être abondé par des dotations publiques et privées (subventionnement, mécénat, sponsoring, contributions volontaires) de la part d'acteurs assumant le fait de pallier à la désaffectation de la puissance publique dans son rôle de redistribution vis à vis des population les plus vulnérables. Il pourrait être organisé au niveau régional de manière à identifier les besoins et concentrer les ressources afin de pouvoir apporter rapidement un soutien efficace, répondant à l'urgence des situations.

- Le renforcement dans chaque Région de France des dispositifs d'accompagnement de ce secteur

- La tenue, dès la prochaine législature, d'états généraux pour l'ensemble du secteur non lucratif, afin qu'il ne soit pas écrasé par la seule logique de l'économie de marché. Organisés de façon décentralisée, ils viseront le vote d'une loi cadre, à l'échéance de 2013, prenant réellement en compte les attentes de ce secteur stratégique pour la cohésion sociale et pour la préservation des valeurs de la République.

[pour le Développement Local](#)) et l'ALPES ([Association Lyonnaise de Promotion et d'Education Sociale](#)).

---

**Pour soutenir l'Appel,  
lire le Manifeste complet de l'appel,  
apporter son témoignage,  
répondre au questionnaire pour enrichir l'état des lieux des organisations à but non lucratif :**  
<http://plandaction-obnl.org>

---

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article1887>